

SUD brise l'omerta et accompagnera toutes les victimes

Depuis des années, 2 chefs d'équipe faisaient la loi dans la brigade de nuit à la PFC Le Thillay. Blagues sexistes, montée sur les engins autoportés à côté des collègues femmes, extinction de la lumière lorsqu'elles entraient dans le bureau des encadrants, propos grossophobes et déplacés... tout cela dans la salle de production.

Ils se marraient bien les chefs d'équipe, avec ce sens de l'humour tout particulier des agresseurs. La direction, bien qu'alertée du comportement de ses encadrants, les a longtemps maintenus à leur poste malgré son discours de lutte contre les discriminations et le harcèlement. L'affichage est un premier pas, mais ce qu'on demande à nos patrons, ce sont des actes en rapport avec les grandes déclarations effectuées.

Alors que SUD dénonce depuis des mois ces agissements et qu'une enquête du CHSCT a rendu un rapport sans équivoque qui se terminait par : *"Pour la protection, la préservation de la santé mentale et physique de l'ensemble des salariés de soirée et de nuit, la majorité des enquêteurs et Membres du CHSCT, après concertation, demandent à la Direction d'écarter du site les 2 managers en question, qui posent problème."*

Il aura donc fallu que les victimes portent plainte contre ces odieux personnages pour que les choses bougent enfin : l'un a été muté sur un autre site, l'autre est en mise à pied avec une procédure disciplinaire.

À Sud, nous n'oublions pas qu'il y a eu un précédent avec un des deux chefs d'équipe qui était réapparu dans sa brigade aussi vite qu'il en avait disparu à l'été 2023.

On aurait pu croire qu'il avait retenu la leçon et allait faire profil bas. Au contraire, il est revenu dans un esprit de vendetta.

C'est uniquement à partir du dépôt de plainte que la direction qui les soutenait a commencé à réagir. Il y a loin du discours aux actes, notamment quand ce sont des encadrants qui sont concernés et mis en cause.

Il n'est pas inutile de rappeler que ce climat malsain dure depuis des années. La PFC du Thillay

est le centre qui a récupéré le trafic de la PFC de Gennevilliers où notre syndicat avait déjà dû accompagner 3 collègues de la brigade de nuit. Elles avaient déclenché des protocoles "harcèlement moral et sexuel" à cause des agissements à aussi d'un chef d'équipe. La direction avait étouffé l'affaire en mutant discrètement le Chef d'équipe sur un autre établissement. Pour SUD, il faut arrêter de déplacer en catimini les agresseurs sous peine qu'ils récidivent ailleurs.

La culture du harcèlement au colis ça suffit

La médecine du travail n'est pas en reste non plus. Elle n'a pas trouvé mieux que de minimiser les faits lors de la consultation d'une des victimes de sexisme, et de lui affirmer que le travail de nuit n'était pas adapté pour une femme, que c'était à elle de changer de poste. Honteux !

Le Colis doit changer.

La BU colis est l'entité la moins féminisée de toutes les directions postales. Le couperet est tombé avec les effectifs du futur périmètre CSE Colissimo où le nombre de femmes atteint seulement 32 % de l'effectif total. Et encore, ce chiffre ne tient pas compte d'au moins 2000 sous-traitant-es qui travaillent tous les jours dans nos établissements. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette population de travailleurs est presque exclusivement masculine.



La réalité est donc sans doute plus proche d'un taux réel de féminisation de 10 % dans les services de production. Cela est d'autant moins acceptable que cela entraîne de graves conséquences sur les ambiances de travail.

Il ne suffit pas pour la direction de dire à grand renfort de communication que l'égalité hommes-femmes est une des grandes causes postales ni de se cacher derrière la note de 96 sur 100 à l'index de l'égalité pro. On demande des actes forts qui passent par une vraie politique de recrutement adossée au départ des harceleurs.

En termes de conditions de travail, cela passe notamment par la mise en place de congés menstruel et hormonal. La fédération *Sud* PTT a d'ailleurs mis en ligne une pétition : <https://chng.it/MkttwkbPgX>

Le précédent de Val-de-Reuil

Le cynisme postal dans le traitement de ces situations vécues par nos collègues femmes avait éclaté en 2018 lors de la condamnation de La Poste par notre collègue, Emmanuelle, qui travaillait sur la PFC de Val-de-Reuil. L'obligation faite à La Poste d'afficher ce jugement sans appel dans tous les sites postaux aurait dû marquer une prise de conscience de toute la chaîne hiérarchique et de l'ensemble du personnel

5 ans plus tard notre colère n'en est que plus forte, car rien n'a changé ou si peu.

Dans tous ces dossiers, les militants *Sud* et les membres CHSCT (instance qui va bientôt être supprimée) étaient heureusement là. Nous le serons encore pour conseiller et accompagner les victimes tant vis-à-vis de La Poste que devant les tribunaux judiciaires, si besoin, et selon la volonté des collègues .

Dans l'immédiat, *Sud* va s'adresser au siège de la BU Colis pour que La Poste nous communique le nombre de protocoles déclenchés ainsi que les mesures prises pour mettre hors d'état de nuire les harceleurs.

Nous continuerons à accompagner toutes les femmes victimes de propos sexistes et/ou d'agressions sexuelles

Si vous êtes victimes ou témoins d'agissements sexistes et sexuels n'hésitez pas à contacter votre section syndicale *Sud*, le référent égalité professionnelle ou un membre du CHSCT et n'hésitez pas à téléphoner au 06 07 03 61 95.



La peur doit enfin changer de camp et SUD fera en sorte que tous les préjudices des victimes soient réparés.